

ADDITIF AUX REGLEMENT

1/ les Catégories sont celles de l'hiver 2019/20 :

U11 : 2009 - 2010

U13 : 2007 – 2008

U15 : 2005 – 2006

U17 : 2003 – 2004

U19 : 2001 - 2002

U21 : 1999 – 2000

SEN : 1998 et avant

2/ format de course :

un parcours à pied + un tir couché + un parcours à pied + un tir couché + un parcours à pied.

Les U11 n'effectue qu'un seul tir et deux parcours à pied

Départ toutes les 30 S avec des possibilité de coupure entre les catégories pour éviter les engorgements sur le pas de tir.

En cas d'attente sur l'aire de tir, le temps sera décompté.

Tir à 10 mètres à plomb pour tous, les carabines sont sur le pas de tir et sont toutes d'un même fonctionnement avec 8 emplacements de tir

3/ le brassard est exigé à partir des U13. Tir avec appui pour les U11

4/ un tour de pénalité par cible manquée (anneau de pénalité d'environ 80 m)

5/ les distances de course à pied sont les suivantes :

U11 800 m X 2

U13 800m X 3

U15 à SEN 1100m X 3

5/ Vente de pain au profit du club.

Pain de 1 kg , cuit au four banal vendu 5 euros

6/ pour les licenciés loisirs et dirigeants FFS, le certificat médical de non contre indication à la pratique du sport en compétition y compris biathlon est exigé.

Pour les non licenciés FFS obligation de produire le certificat médical avec la mention : absence de non contre indication à la pratique du sport en compétition y compris biathlon.

Le certificat médical doit dater de moins d'un an à la date de la compétition.

Vous trouverez un certificat médical pré rempli sur le site du club.

7/Les non licenciés FFS seront assurés à la compétition par un Ticket course enregistré lors de l'inscription.

8/ aucune spectateur ni entraîneur ne sera toléré dans l'enceinte du pas de tir pendant la compétition. Aucun parent ne sera toléré pendant les essais